

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire

VIGOSINE INJECTABLE

2. Composition qualitative et quantitative

Un ml contient :

Substance(s) active(s) :

Carnitine(sous forme de chlorhydrate) 99,97 mg

Excipient(s):

Alcool benzylique (E1519) 9,00 mg

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

3. Forme pharmaceutique

Solution injectable.

4.1. Espèces cibles

Bovins (vaches laitières).

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Chez les vaches laitières :

- Stimulation de l'appétit lors de troubles du métabolisme énergétique.

4.3. Contre-indications

Non connues.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune.

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

L'injection intraveineuse doit être faite lentement avec barbotage (aspiration et injections en plusieurs fois).

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Aucune.

iii) Autres précautions

Aucune.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Non connus.

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

L'innocuité de la spécialité chez les vaches en gestation ou en lactation n'a pas été étudiée. Cependant, son utilisation pendant la gestation et l'allaitement ne semble pas poser de problème particulier.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Non connues.

4.9. Posologie et voie d'administration

Voie intraveineuse et intramusculaire.

Chez les vaches laitières :

20 mg de carnitine par kg de poids vif en une injection par voie intraveineuse lente, correspondant à 100 ml de solution par voie intraveineuse le premier jour.

Le traitement peut être poursuivi à raison de 6 mg de carnitine par kg de poids vif par voie intramusculaire correspondant à 30 ml par jour pendant 3 jours par voie intramusculaire.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Non connu.

4.11. Temps d'attente

Bovins :

Viande et abats : Zéro jour.

Lait : Zéro jour

5. Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : Médicament de l'appareil digestif et du métabolisme, acide aminé.

Code ATC-Vet : QA16AA01.

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

Lors de lipomobilisation, les acides gras non estérifiés (AGNE) sont libérés en quantité importante dans le plasma. Ils sont à l'origine de la stéatose hépatique. Ils entraînent une baisse de l'appétit, de l'immunité et de la fertilité.

La carnitine possède deux isomères, sa forme active est la L-carnitine alors que la forme D est biologiquement inactive. La carnitine en favorisant la pénétration et la b-oxydation des AGNE dans les mitochondries diminue ces effets négatifs, stimule l'appétit de l'animal et augmente son pool énergétique.

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

Non documentées.

6.1. Liste des excipients

Alcool benzylique
Hydroxyde de sodium
Eau pour préparations injectables

6.2. Incompatibilités majeures

Aucune.

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.
Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

6.4. Précautions particulières de conservation

Pas de précautions particulières de conservation.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon verre

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

CEVA SANTE ANIMALE
10 AVENUE DE LA BALLASTIERE
33500 LIBOURNE

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/2604784 3/1987

Flacon de 100 ml

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

22/04/1987 - 14/02/2012

10. Date de mise à jour du texte

14/02/2012